

## L'OBJET INUTILE DU MOIS : LA GLACE QUI NE FOND PAS DANS LA MAIN

COIN SATIRIQUE

[mise à jour : 10/2013]



On pourrait croire que la glace – qu'elle soit crème glacée ou sorbet – est un produit connu et reconnu, pour le plus grand plaisir des petits et des grands, surtout l'été (ça marche aussi l'hiver, et ça fond même moins vite si vous la dégustez dehors, mais curieusement on préfère en général les gaufres en plein hiver, on est vraiment bizarres). Bref, on pourrait croire qu'il n'y a plus guère que dans les goûts proposés que l'on peut innover (comme par exemple avec la glace ail-chocolat, curry, caviar, roquefort, céleri, gazon, bacon confit ou encore langue de bœuf - le pire c'est que ça existe).

Eh bien non, les changements ne se limitent pas aux goûts proposés. La preuve : un fabricant français s'est mis en tête d'emballer des boules de glaces dans une sorte de « peau » alimentaire et de les

proposer à la vente au détail – comme chez un glacier – dans son nouveau magasin parisien. La peau en question est aromatisée avec un goût censé faire un couple harmonieux avec le parfum de la glace que cette peau contient.

Genre vanille pour la glace et noisettes pour l’emballage.

Emballage ?

Eh oui : cette « peau » n’a pas qu’une fonction gastronomique, elle est également censée servir d’emballage au produit. Le fabricant en vante d’ailleurs les bienfaits environnementaux (car il n’y a plus d’emballage). L’idée est de pouvoir manger la glace à la main, sans autre forme de procès. Les plus rationnels d’entre-vous sont déjà prêts à me dire que le cornet en biscuit remplit déjà le même office et qu’en plus on peut mettre plein de boules dessus.

Mais admettons que ça remplace le biscuit. Pourquoi pas.

En effet, outre la vente « à manger tout de suite », on peut aussi les emporter chez soi, voire – bientôt peut-être – les acheter dans une grande surface.

Je vois déjà à vos mines déconfites que vous voyez poindre la légitime interrogation qui va suivre... Imaginez-vous donc au supermarché. Vous voulez acheter de la glace. Et vous choisissez cette nouvelle glace magique sans emballage.

Ah ben oui : vous aussi vous vous demandez comment vous aller la transporter jusque chez vous sans risquer de ramener toutes les crasses potentiellement récupérables tout au long du trajet. D’abord dans le caddie (bêêêk). Et puis sur le tapis roulant à la caisse (nettoyé régulièrement avec une lavette humide très appétissante). Et puis dans votre sac de courses, où vient justement de sécher un fond de jus de viande qui s’est malencontreusement échappé du dernier paquet transporté (miam !).

Mouais.

Tout ceci n’est pas très convaincant sur l’intérêt de la chose. Il paraît que ça se lave mais – pas fou – le fabricant s’est dit que ça choquerait même les moins nareux d’entre nous. C’est là qu’intervient donc le plus drôle : les boules de glaces sont disponibles à emporter... mais sous forme emballée. Par un vrai emballage normal. Placé par-dessus l’emballage comestible donc. Sisi.

On vient donc d’inventer la boule de glace sans emballage mais quand même emballée, parce que bon, l’idée est sympa au départ mais voilà quoi. Aaaaah, le concret, c’est rabat-joie quand même. Alors certes le fabricant indique que l’emballage (le vrai, celui qui est en supplément) est biodégradable. La belle affaire ! De nombreux écobilans montrent que le côté biodégradable d’un emballage n’est pas nécessairement avantageux, comparé à un emballage traditionnel.

Cerise sur la boule à la vanille, on ne connaît finalement pas le réel intérêt environnemental par rapport à un emballage classique (ah ben oui, comestible ne veut pas dire que ça ne nécessite pas de ressources pour être fabriqué).

Comprenez-nous bien : tout ça est ingénieux et sûrement pas pire environnementalement parlant que des pralines surgelées vendues par cinq. Et puis dans les rues de Paris, ça doit même carrément le faire.

Mais de grâce, ne nous vendez pas ça comme un produit meilleur pour l’environnement !

---

## Liens

- [1] <http://www.ecoconso.be/fr/L-objet-inutile-du-mois-la-glace>
- [2] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/surconsommation>
- [3] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/emballage>
- [4] <http://www.ecoconso.be/fr/thematiques/divers-alimentation>
- [5] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/glace>
- [6] <http://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/objet-inutile>
- [7] <http://www.ecoconso.be/fr/content/conditions-dutilisation-de-nos-contenus>

Cette publication est mise à disposition sous un contrat Creative Commons

